

SOS consommateurs : bonnes résolutions de rentrée!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Bonnes résolutions de rentrée!

Bonnes résolutions de rentrée? Voilà qui rappelle furieusement le catéchisme ou l'école du dimanche de notre enfance, allez-vous dire... A notre âge, prend-on encore de bonnes résolutions? Eh bien, lisez d'abord et vous jugerez ensuite!

Prudence

Une vertu que nous vous avons souvent encouragés à pratiquer, dans cette rubrique:

A la porte, en ne laissant pas entrer n'importe qui, sous n'importe quel prétexte. Durant le printemps de cette année, de nombreux aînés ont été victimes de fausses infirmières, de faux agents ou inspecteurs, de fausses assistantes sociales, de faux contrôleurs du gaz, de l'eau, de l'électricité, et mieux encore. Si vous avez des voisins ou des amis handicapés, qui sortent peu, ont affaire à des services sociaux, rendez-les attentifs à trop de gentillesse ou de sollicitude de la part de parfaits inconnus, aimables et de bonne mine!

Résolution: Mettre peut-être une chaîne de sécurité qui permet juste d'entrouvrir la porte. Dire à l'inconnu de repasser, même s'il vous prédit les pires catastrophes, et avoir à portée du téléphone le numéro (sur un petit carton épinglé au mur) des services so-

ciaux, du gaz, etc. (voir plus haut!) et du commissariat de police du quartier ou de la localité. Signaler toute visite suspecte.

Chez soi: N'est-ce pas le moment de faire un petit tour d'appartement pour vérifier les causes possibles d'accidents idiots? Cordons d'appareils électriques dénudés et prises «pendouillantes», ampoules électriques trop faibles, tapis fuyants, causes de beaucoup trop d'accidents selon les récentes statistiques.

Résolution: Faire réparer, ou hélas s'il le faut, remplacer. Il existe à Lausanne (et peut-être ailleurs) un service de dépannage — petites réparations pour personnes âgées.

Tempérance

Dans un domaine un peu spécial... celui des emballages. Car nos poubelles, nos usines d'incinération, nos décharges et... notre atmosphère sont saturés. Un cri d'alarme est lancé aux consommateurs pour qu'ils limitent autant que possible le **suremballage** des marchandises qui a pris avec le self-service des proportions astronomiques. Emballages qui coûtent cher à produire, cher à détruire. **Il en coûte 400 millions de francs pour éliminer les 2,5 millions de tonnes (oui, c'est ça!) de déchets produits par année en Suisse; le tiers de ces déchets est composé uniquement d'emballages** que l'on paie à l'achat et que l'on paie pour détruire! Certains d'entre eux, ceux en PVC (plastiques d'une certaine sorte) sont même très nuisibles et posent de sérieux problèmes dans l'air.

Résolution: Acheter le plus possible de produits **simple**ment emballés; choisir la vente en vrac, à la coupe, quand c'est possible. Donner la préférence aux emballages qui peuvent être récu-

pérés et recyclés (verre, alu) ou remis en circulation (bouteilles consignées, par exemple). Si on le peut, suivre les consignes de la commune pour le ramassage. Pour vous aider, la FRC a édité une petite brochure: «Je jette mieux» pleines d'idées et de conseils où chacun, selon ses forces et ses moyens, pourra trouver l'une ou l'autre bonne action ou idée. (Commander à FRC, rue du Stand 3, 1204 Genève, en joignant Fr. 3.50 en timbres.) On pourra aussi l'acheter pour Fr. 3.— dans les différents comptoirs où la FRC a un stand.

Sagesse

Faut-il le redire? La sagesse consiste à s'informer et à utiliser les moyens de le faire. **Trop d'ainés achètent encore n'importe quoi à n'importe quel prix**, ou s'imaginent connaître toutes les ficelles de la loi qui, censément, va les tirer d'un mauvais pas. Hélas, notre expérience nous montre que par imprudence beaucoup d'entre eux ont des difficultés.

Résolution. Mettre ses lunettes (!) pour lire un contrat en petites lettres, une étiquette, une date, un mode d'emploi, un bulletin de commande. En cas de doute, remettre l'achat ou s'informer. On peut toujours écrire à cette rubrique, au journal «Aînés». Il n'y a aucune honte à poser des questions.

Vous voyez, prendre de bonnes résolutions... ce n'est pas bouleverser ses habitudes: c'est tout simplement réfléchir et s'éviter ainsi bien des ennuis.

J. C.

Prochain article:
«Ces fruits venus d'ailleurs»

ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES

LA CHANCELIÈRE

Mixtes de type C. 30 lits

Excellente situation, tranquillité, verdure, terrasses et parc ombragé, bus à proximité.
- Tous soins médicaux par personnel diplômé.
- Cuisine soignée, régimes.
- Gymnastique et animation.

Reconnu par les assurances maladie, médecin responsable, également ouvert à tous les médecins.

Direction: M^{me} et M. C.-A. Michot, ch. de Grand-Vennes 15, 1010 Lausanne, téléphone 021/32 56 84.



HÔTEL RESTAURANT
à 200 m de la télécabine

Le Déserteur

du 6 juillet au 17 août
60 fr./jour/personne

Altitude 1400 m

juin et sept./oct.
50 fr./jour/personne

Prix spécial pour les personnes
au bénéfice de l'AVS

Famille Ls BOURBAN
Tél. (027) 88 24 55
PENSION COMPLÈTE